

# **CONDITIONS GENERALES DE LOCATION**

## **1) CONDITIONS DE LOCATION**

La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de camping dûment complété et signé, accompagné de l'acompte : 25 % du montant total + les frais de réservation + assurance annulations si souscrite (facultative).  
**Pour le confort de tous, il est strictement interdit de fumer dans tous nos locaux.**

## **2) MISE A DISPOSITION DE LA LOCATION, CONDITIONS DE PAIEMENT, CAUTION, ANNULATION**

- **Mobil-home, Gîte, Tente Lodge, coco et Bungalow toilé meublé** : La réservation d'un locatif implique la signature du contrat de location et le versement d'un acompte de 25% du montant total du séjour, les frais de réservation ainsi que l'assurance annulation facultative. **Le solde du séjour est à régler 1 mois avant votre arrivée.** Les locations non soldées à la date limite seront remises à la vente et les acomptes seront conservés. **Le règlement total est dû pour toute location intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée.** Les modes de paiement acceptés sont les suivants : espèces, virement, chèques vacances, chèques (à l'ordre de SARL LA SOLE) ou cartes bancaires. **Attention : Pas de chèque bancaire accepté à moins d'un mois de votre arrivée.** La location est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat à partir de 16 heures jusqu'à 19 heures, jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat entre 8 heures et 10 heures. Toute réservation est nominative, il est interdit de sous louer ou de céder à un tiers. Toute location est aménagée pour un nombre de personnes correspondant au nombre de couchages (mentionné dans le descriptif). Il est interdit de dépasser le nombre d'occupants inscrit sur le contrat de location signé (toute personne non mentionnée au contrat ne sera pas admise dans la location ou emplacement loué). Aucune installation ne sera acceptée sur l'emplacement loué sauf accord préalable de la direction et avec un supplément.

- **Emplacement** : La réservation d'un emplacement implique la signature du contrat de location et le versement d'un acompte de 25% du montant total du séjour, les frais de réservation ainsi que l'assurance annulation facultative. **Le solde est exigible le jour de l'arrivée**, suivant la date indiquée sur le contrat. Les modes de paiement acceptés sont les suivants : espèces, virement, chèques vacances ou cartes bancaires. **Attention : Pas de chèque bancaire accepté à moins d'un mois de votre arrivée.** L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat à partir de 14 heures jusqu'à 19 heures, jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat avant 12 heures. Maximum 6 personnes par emplacement. **Un seul véhicule** est admis par emplacement et par location. Toute réservation est nominative, il est interdit de sous louer ou de céder à un tiers. Toute modification du nombre des personnes initialement prévues par le contrat de location devra être signalée le jour de l'arrivée. En l'absence de signalement, une taxe par personne supplémentaire devra alors être acquittée. Tout emplacement nu est loué à la nuitée.

- **Caution** : Pour un séjour en mobil-home, coco, gîtes, tente lodge, bungalow toilé meublé, 1 caution de 350€, sera déposée en carte bancaire ou en espèce à l'arrivée et restituée au départ si absence de dégâts et parfait état de propreté du locatif.

- **Annulation** : Un acompte est versé lors de la réservation et le montant total du séjour est normalement dû au camping 30 jours avant la date d'arrivée prévue. Le camping propose à ses clients une assurance « **garantie annulation** » facultative auprès de la société d'assurance « Campez couvert », Gritchen Affinity société de courtage en assurance ORIAS 11061317 tél 02 48 65 93 95, qui doit être souscrite et réglée au moment de la réservation et qui permet dans la plupart des cas, (annulation, arrivée tardive ou départ anticipé pour cas de force majeure), de récupérer une partie ou totalité des sommes versées, ou encore dues. En cas d'annulation d'une réservation, les frais de réservation et le coût de la garantie Annulation restent dans tous les cas acquis au camping. Les sommes dues ou conservées par le camping correspondent à une indemnité de rupture du contrat. Le solde total du séjour ne sera en aucun cas remboursé par le camping. En cas d'annulation pour des raisons incombant au camping, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente et/ou matériel et leur responsabilité civile.

- **Séjour retardé ou écourté** : En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat et le paiement intégral des prestations demeure exigé. La location du locative devient disponible 48 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location et aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réduction ni aucun remboursement ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

- **Litige** : "En cas de litige et après avoir saisi le service "client" de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur: par mail [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr). Par voie postale : 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS

## **3) EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR**

- **Le port du bracelet du camping** est obligatoire. Toute perte sera facturée 5,00 Euros pièce.

- **Animaux : ATTENTION LES CHIENS DE PLUS DE 10KGS NE SONT PLUS ACCEPTES DANS LES GITES ET LODGE.**

Les animaux sont acceptés\* en emplacement sur présentation du carnet de vaccination (vaccination antirabique obligatoire). Ils doivent être tatoués et doivent être tenus en laisse. Ils ne peuvent être laissés seuls dans les voitures, gîte, bungalow toilé meublé, caravane, camping-car, tente ou sur l'emplacement. Leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres. Les animaux doivent être déclarés au moment de la réservation, le prix de leur séjour n'est pas compris dans le prix de la location. Ils sont strictement interdits sur les lits et les couvertures des locations.

\* **sauf chien de catégories 1 et 2 pour des raisons de sécurité, et chien de plus de 10kgs dans gites et tente lodge.**

- **Visiteurs** : Les visiteurs sont autorisés, sous la responsabilité de leurs hôtes, **après avoir signalé leur présence** au service d'accueil et avoir acquitté la redevance prévue. Dans tous les cas les véhicules des visiteurs devront stationner à l'extérieur du camping. La circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 23h00 et 7h30 (les portes d'accès sont fermées entre ces horaires).

- **Piscine** : Pour l'usage de la piscine, le port du maillot de bain type piscine (élasthane) est obligatoire. Les shorts de plage, Bermudas et tout autre type de combinaison sont strictement interdits pour des raisons réglementaires d'hygiène.

- **L'usage des appareils sonores** ne doit être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 22 h 30, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.